

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 66/16/SPCG instituant une Commission chargée d'examiner le plan de renouvellement du réseau électrique.

n° 66/16/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 février 1966

Numéro JO  
n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro  
1 mars 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Il est institué une Commission chargée de coordonner les exigences de l'urbanisme et de la sécurité avec celles du réseau d'électricité dont le renouvellement est envisagé. Cette Commission est ainsi composée : Président : M. le Secrétaire général. Membres : M. le Commandant de Cercle de Djibouti; M. le Chef de Bataillon, commandant les Transmissions ; M. le Directeur du Réseau général radio-électrique ; M. le Directeur de l'Office des Postes et Télécommunications. M. le Directeur d'Electricité de Djibouti. Secrétaire : M. le Chef du Cabinet militaire. La Commission se réunira sur convocation de son président.